



Appel à candidatures pour la fonction de Chargé/ée de mission pour le risque biologique à l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) du CNRS

Corps : Chercheur/Chercheuse/Ingénieur.e en BAP A

Quotité : 20%

Localisation du poste :

CNRS – Institut des Sciences Biologiques

3, rue Michel Ange

75016 Paris

Date souhaitée de prise de fonction : Janvier 2021

L'INSB recrute un/une chargé/ée de mission pour le risque biologique à partir de janvier 2021.

Cette mission concerne principalement les activités suivantes :

1. Expertise

Les missions principales du (de la) chargé(e) de mission sont d'apporter une expertise et des compétences dans le domaine de la prévention des risques biologiques, se traduisant par :

- Des conseils et un appui pour l'exploitation et la maintenance principalement des zones de confinement biologique de niveau 3 ;
- Une assistance aux unités concernant l'application de la réglementation relative à la détention et à la manipulation des Micro-Organismes et Toxines hautement pathogènes.

Secondairement, en lien avec la chargée de mission nommée pour la CNPS (Coordination Nationale de Prévention et Sécurité), et en tant que de besoin, il/elle apporte également une assistance aux délégations :

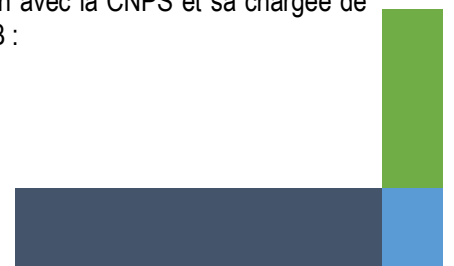
- Pour la mise en œuvre de la réglementation sur le risque biologique, notamment en participant à un suivi de proximité des unités et ainsi, à une meilleure connaissance de leur réalité ;
- Sur les questions relatives à ce risque, concernant aussi bien les installations techniques que les procédures mises en œuvre ;
- En participant à des actions de formation ;
- En intervenant au sein des unités de recherche, à la demande des délégués régionaux et/ou des IRPS, et en appui aux IRPS.

2. Analyse de la réglementation

Le (la) chargé(e) de mission participe au suivi de l'évolution réglementaire dans le domaine de la prévention des risques biologiques et à la définition des modalités d'application des nouvelles obligations.

3. Relations avec les structures internes et externes

Lorsque cela est nécessaire, le (la) chargé(e) de mission exerce ses missions en lien avec la CNPS et sa chargée de mission sur le risque biologique. Dans ce cadre, et au titre de ses missions pour l'INSB :



- Il/elle est l'interlocuteur(trice) de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM).
- Il/elle sera amené(e) à représenter l'INSB auprès des instances spécialisées en la matière et à participer aux groupes de travail de ces instances.

Les candidatures qui seront traitées confidentiellement doivent être envoyées en format pdf sous la forme d'un CV de 2 pages maximum (recto-verso) ainsi qu'une lettre de motivation (recto-verso maximum) à l'adresse suivante : andre.le-bivic@cnrs.fr avant le 30 octobre 2020.

Date de prise de fonction : Janvier 2021

